ValserhôneMag

www.valserhone.fr

N°1
07
22

DOSSIER

Commune nouvelle : premier bilan et projets

P. 6

Budget 2022 :
les chiffres-clés P. 10

Espaces verts : des pratiques écoresponsables P. 14

Culture :
faites votre choix ! P. 16

03 ÉDITO

04 RETOUR EN IMAGES

06 DOSSIER
La commune nouvelle
06-07 Bilan et perspectives
08-09 Projets

10 INFOGRAPHIE
Budget 2022

12 GÉOLOCALISATION

14 VIE LOCALE
14 Cadre de vie
Espaces verts : des pratiques écoresponsables
15 En bref...
16 Culture
17 Évènements

18 TERRITOIRE
Focus sur la Communauté de Communes du Pays Bellegardien

20 TRIBUNE POLITIQUE

21 PORTRAITS
Hommage à Jean Robin
Bibi, figure du club de basket
A la découverte du Service Finances

22 INFOS PRATIQUES

23 AGENDA

Journal municipal de Valserhône.

Directeur de la publication : Régis PETIT.

Responsable de la publication : Christophe MAYET.

Rédactrice en chef : Emmanuelle VANESSE.

Ont participé à ce numéro : Camille DESMARIS, les élus municipaux et les services municipaux.

Crédits photo :
Ville de Valserhône, Office de Tourisme Terre Valserine, Chabanne Architecte, F-COM Lucien Fortunati, Adobe Stock, Radio Scoop, Ludovic Borlini.

Maquette : Résonance Publique

Mise en page : www.perluettedesign.com

Impression : Imprimerie Champagnac SAS Malvezin - Valadou

Photo de couverture : "La Passerelle des Arts"

Encres 100% végétales et papier issu de forêts gérées durablement.

7.700 exemplaires.

Édito

Chères Valserhônoises, chers Valserhônois,

Votre magazine municipal est de retour !

Rebaptisé “ValserhôneMag“, il vous informe sur les réalisations et projets de notre ville, vous renseigne sur les animations et évènements locaux et vous permet de découvrir ou redécouvrir les acteurs de votre territoire. Dans ce 1er numéro du ValserhôneMag, j’ai souhaité dresser un bilan après trois années d’existence de notre commune nouvelle et deux années de crise sanitaire. Des projets mis entre parenthèses ont enfin pu être lancés, dont l’exemple le plus représentatif est la Plaine des Sports d’Arlod.

Outre le magazine municipal, la ville renforce progressivement sa communication sur les réseaux sociaux en dynamisant ses pages Facebook et LinkedIn et en étant présente depuis juin sur Instagram. Cet automne, elle lancera une e-newsletter régulière à laquelle vous pouvez d’ores et déjà vous inscrire via notre site internet.

Recréer du lien entre les élus et les citoyens, rendre compte de l’action municipale, échanger avec vous sont en effet les objectifs prioritaires que je me suis fixé, entouré de mon équipe municipale et des agents municipaux.

Enfin, je souhaite vous inviter à découvrir les animations et évènements proposés sur ces six prochains mois. Parmi ceux-ci, je vous recommande particulièrement le festival “Tous en Scène“, nouveauté 2022, avec une programmation axée à la fois sur la culture, le sport, la solidarité et la vie associative.

Je vous souhaite un très bel été… Et bonne lecture à toutes et tous !

Régis Petit
Maire de Valserhône

Cet automne, la ville de Valserhône lance sa newsletter électronique :

Pour être informés des dernières actualités, inscrivez-vous dès aujourd’hui via le site internet ou par mail : **communication@valserhone.fr**

SUIVEZ-NOUS !

www.valserhone.fr

Formation

Session d'initiation aux premiers secours, par la Croix Rouge, dans le cadre de la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

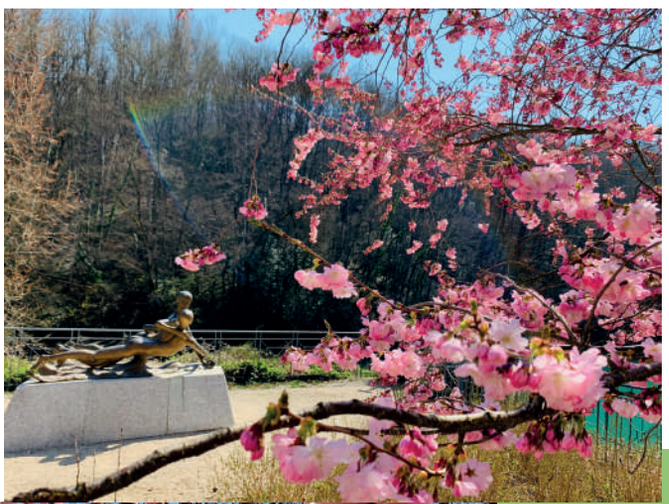

Cadre de vie

Quand le printemps s'installe sur les berges du Rhône...

Enfance

Vacances de printemps. Sortie à la cascade d'Eilloux pour les 6-10 ans.

Culture

Code Source, les rendez-vous artistiques du Rhône à Valserhône (plus d'infos en p.17) : résidences artistiques de Cyril Hatt au Centre de Loisirs et de Pascal Messaoudi avec des anciens de la Papeterie de Bellegarde et le Groupe Mémoire.

Vie Associative

Comice agricole de Vouvray-Ochiaz.

Culture

Festival de la Marmaille : animations en partenariat avec le réseau de Lecture Publique et le Conservatoire à Rayonnement Communal.

Crédit photo : GeLem

CLIC-CLAC, À VOS APPAREILS !

Dès le prochain numéro du ValserhôneMag, découvrez la nouvelle rubrique "Clic-Clac" qui présentera des photos prises par les Valserhônois.
Ouverte à tous, cette rubrique attend vos captures inédites !

Pour participer, envoyez vos plus belles photos en haute définition ainsi que vos coordonnées à **communication@valserhone.fr**.
Utilisez de préférence des plateformes spécialisées dans l'envoi de fichiers volumineux.

Maison de quartiers

Sortie adultes
"À la rencontre des artisans"
Visite du Moulin Bimet dit Moulin de Chanaz.

Marie-Françoise GONNET, Annick DUCROZET et Françoise DUCRET
Maires Déléguées respectivement de Bellegarde-sur-Valserine, Châtillon-en-Michaille et de Lancrans.

01/01 2019	***3***	***16728***	***3ème***
Naissance de la commune nouvelle	*Communes déléguées*	*Habitants dont 2000 frontaliers*	*Commune de l'Ain*

Centre de dépistage et de vaccination : un investissement fort et continu

Bien que piloté par l'Agence Régionale de Santé et porté par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé d'Usses-Valse-Rhône, c'est la commune nouvelle de Valserhône qui a soutenu sans relâche **la coordination administrative et logistique** du centre de mars 2021 à février 2022. En effet, **le centre Jean Marinet, infrastructure communale**, a été transformé en centre de dépistage puis en centre de vaccination dont il a fallu assurer l'équipement et l'entretien au titre d'un établissement de santé.

D'**importants moyens communaux, à la fois matériels, humains et financiers** ont été mobilisés.

Un énorme merci aux agents, bénévoles et professionnels de santé du territoire !

- **11,5 mois de fonctionnement**
- **190 jours d'ouverture**
- **28 900 créneaux de vaccination ouverts**
- **96 400€ pris en charge par la ville**

DOSSIER

COMMUNE NOUVELLE

À l'heure du premier bilan

« Depuis plus de trois années, nous œuvrons avec l'ensemble des élus et des agents municipaux à **affermir et consolider les bases de cette commune nouvelle**. Force est de reconnaître que les obstacles ont été nombreux : la fusion des communes n'a ressemblé en rien à un long fleuve tranquille, d'autant plus avec la crise sanitaire qui est arrivée en France en mars 2020 en plein renouvellement du Conseil Municipal. Les nouveaux élus ont dû mettre entre parenthèses les projets afin de parer au plus urgent et faire face à une situation de crise inédite. Néanmoins, malgré ces contretemps, nous constatons que l'objectif d'une **harmonisation progressive de l'offre de services** est en bonne voie, et cela **tout en conservant la proximité avec les administrés**. Forte de son attractivité et face à une demande de services en croissance, Valserhône, entourée de nombreux villages, doit supporter des **charges de centralité** qui pèsent de plus en plus lourdement sur ses épaules.

Pour l'**organisation des services municipaux**, la transition a également été un défi avec la fusion des équipes des trois communes déléguées mais également avec la mutualisation de certains services communaux avec ceux de la Communauté de Communes du Pays Bellegardien, sans oublier à nouveau la crise Covid qui a affecté les ressources comme partout ailleurs. L'équilibre est encore fragile et l'organisation continue d'évoluer et de se structurer afin de répondre au mieux aux besoins de tous les Valserhônois.

De manière concrète, ces derniers profitent dorénavant d'**un réseau de transport urbain plus étendu**, avec **Mobi'Vals**, et également d'une offre de **Transport A la Demande** (TAD) élargie. Les **activités culturelles** portées par la municipalité, tant au niveau du conservatoire que des médiathèques, sont ouvertes à tous les Valserhônois aux mêmes conditions. Autre conséquence concrète et avantageuse du regroupement des trois communes, **les moyens alloués aux écoles** ont été **harmonisés entre les neuf groupes scolaires** de la commune nouvelle : ils bénéficient tous de la dotation directe de 53 € par élève, d'un(e) ATSEM par classe de maternelle, de la mise à disposition d'ETAPS (sport) et de DUMISTES (intervention musicale)...

Au niveau associatif, des **fusions ou regroupements de clubs** ont été réalisés ou sont en cours. Ainsi les conditions d'accès à de nombreuses activités sont uniformisées pour tous les Valserhônois.

A l'heure de ce premier bilan, nous constatons que Valserhône continue de se construire chaque jour. Elle **renforce progressivement sa notoriété et son influence en tant que 3ème commune de l'Ain**. Moins visible pour les habitants, ce nouveau positionnement est pourtant primordial et constitue un véritable levier, notamment pour obtenir un soutien de nos projets structurants de la part des partenaires institutionnels. »

VALSERHÔNE
Ma ville par nature

“Fière de l’histoire propre à chacune des trois communes déléguées, la ville de Valserhône construit progressivement sa propre identité. Afin d’être mieux connue et aussi reconnue de tous, son logo s’est récemment enrichi d’une **signature forte et révélatrice à la fois de ses racines et de ses ambitions**. **“Ma ville par nature“** marque une nouvelle étape dans l’évolution de notre territoire. Elle souligne notre **fierté d’être la 3ème ville du département de l’Ain**, porte d’entrée du Grand Genève, tout en **mettant en valeur notre écrin de nature si particulier et privilégié**. Cette signature traduit également notre volonté municipale d’être tournés vers l’humain et le **bien vivre ensemble**.

“Ma ville par nature, nouvelle signature”

Christophe MAYET
1er Adjoint en charge de la communication et de la démocratie participative

Le réseau de Lecture Publique, exemple emblématique de l’évolution et harmonisation progressive des services de la commune nouvelle

Dès début 2019, une Commission Culturelle élargie lance la réflexion sur cette thématique. La volonté est d’instituer la médiathèque comme un **lieu ouvert à tous**. Une enquête auprès du public est réalisée en mai 2019 avec plus de 350 réponses obtenues.

Afin d’organiser la mise en réseau de la bibliothèque de Lancrans, la bibliothèque de Châtillon et la médiathèque de Bellegarde, une Directrice de la Lecture Publique est recrutée au printemps 2020 et est chargée du développement de la Lecture Publique sur le territoire. La **gratuité universelle** est votée en octobre 2020. Suite à des travaux d’agrandissement et de réaménagement, la bibliothèque de Lancrans rouvre ses portes au public en mars 2021. Ce même mois, une **convention de partenariat** est signée avec le Conseil Départemental, donnant accès aux **services de la Bibliothèque Départementale de Prêt**.

Bibliothèque de Lancrans

Toujours dans une volonté de dynamiser le réseau, un **appel à bénévoles** est lancé à la rentrée 2021 et rencontre un franc succès : douze personnes s’engagent dans cette belle aventure ! Enfin, les **animations** reprennent avec l’allègement progressif du protocole sanitaire et alternent dorénavant sur les trois sites. Les groupes, scolaires et autres, réinvestissent également les lieux.

En 2022, des nouvelles perspectives s’ouvrent avec le vote en avril du budget pour la **mise en réseau informatique des trois structures** via l’acquisition d’un logiciel métier et d’un portail documentaire communs. Cette nouvelle étape constituera un précieux avantage pour les usagers grâce à la **mise en place d’une carte unique pour les usagers, l’accès aux trois catalogues sur le Web et la circulation des collections entre les trois sites.** D’autres réflexions sont également en cours pour poursuivre l’harmonisation des trois sites : rendez-vous dans votre réseau des médiathèques pour les découvrir (plus d’infos sur les infrastructures culturelles communales en p.16) !

J’achète local !

Durant ces deux dernières années particulièrement difficiles, **la commune nouvelle a soutenu les commerçants locaux** par le biais de différents dispositifs déclinés sous la forme de **“chèques cadeaux“**.

Un grand merci à tous pour votre participation et, ensemble, continuons à consommer local et à faire vivre notre ville !

- **110 commerces participants**
- **386 440€ injectés dans le tissu commercial local**

TROMBI DES ÉLUS

Découvrez vos élus ainsi que leurs délégations respectives sur www.valserhone.fr/la-ville/conseil/elus

GRANDS PROJETS DE LA COMMUNE NOUVELLE

La Plaine des Sports d'Arlod

« Projet phare de ce mandat, la construction de ces infrastructures sportives s'inscrit dans un projet urbain plus large : d'une part le transfert des pôles actuels de rugby (Rue de la Carterie) et de tennis (Chemin des Gorges) et d'autre part la transformation du quartier de Musinens ! »

Mourad BELLAMMOU
Conseiller Municipal
Délégué en charge du patrimoine bâti

Au bord du Rhône, dans le hameau d'Arlod, cette plaine correspond à l'**ancien site industriel de Pechiney Électrométallurgie**.
En 2014, la commune de Bellegarde-sur-Valserine en a acquis l'emprise foncière (11 ha pour 837 k€), concrétisant sa volonté de requalifier cet espace en complexe sportif. De 2016 à 2021, des travaux importants de démolition des bâtiments et de **dépollution du site** ont été exécutés.

Au 1er trimestre 2022, les marchés du projet final de la Plaine des Sports d'Arlod ont été attribués. Sous la houlette du maître d'œuvre Chabanne Architecte, les travaux de terrassement ont débuté en juin.

La livraison est prévue **début 2024**.

Principaux utilisateurs :
- **Les établissements scolaires locaux**
- **Le Tennis Club du Bassin Bellegardien**
- **L'Union Sportive Bellegarde-Coupy (rugby)**
- **Le Tennis de Table du Bassin Bellegardien**
- **Les Archers de la Valserine**
- **Le Club Athlétique du Bassin Bellegardien**

ATHLÉTISME
- Piste en tartan
- Terrain engazonné
- Bungalows

RUGBY
- 2 terrains en synthétique
- Gradins
- Club house
- Vestiaires
- Locaux staff
- Espace de stockage
- Restauration en tribunes
- Gradins VIP

TENNIS
- 4 courts de tennis extérieurs
- 4 courts intérieurs
- 2 terrains de padel
- Gradins
- Club house
- Vestiaires
- Espace de stockage
- Locaux staff

ESPACE CONVIVIALITÉ
Dédié à l'évènementiel

Musinens 2030

La municipalité et Dynacité sont partenaires dans cet **ambitieux programme de développement et de renouvellement urbain** qui englobe à la fois de l'aménagement, de la réhabilitation et de la construction. Les engagements des deux partenaires ont été formalisés dans un protocole bipartite signé le 13 octobre 2021.

Leur volonté commune est d'assurer un **développement équilibré entre le quartier historique réhabilité et le nouveau quartier**.

Le bâti :
- **Réhabilitation thermique des 493 logements existants ;**
- **Construction de 18 logements sociaux en étage de la nouvelle antenne territoriale Dynacité ;**
- **Construction de 3 villas en PSLA (Prêt Social Location-Accession).**

Les espaces extérieurs :
- **Réaménagement afin de proposer des espaces renouvelés et intégrant une dimension durable et environnementale en matière d'usages, de gestion, d'entretien et de réparation.**

Maison du projet

Dynacité LOGEMENT

L'histoire du quartier de Musinens raconte l'évolution de Bellegarde-sur-Valserine depuis les années 60 jusqu'au Valserhône d'aujourd'hui.

Remarquablement pensé et construit à l'origine dans **un esprit de mixité urbaine et sociale**, grâce à une architecture et un aménagement à taille humaine, l'enjeu est de transposer cet esprit à l'ensemble du nouveau quartier.

C'est pourquoi la Maison du Projet, portée par le service communal Vie des Quartiers, sera au cœur de l'**accompagnement de cette transition du quartier de Musinens.**

STATIONNEMENT

- 250 places pour le public dont 6 places PMR
- 20% disponibles pour des bornes de recharge pour véhicules électriques
- 100 places pour les pratiquants dont 4 places PMR
- 20 places vélos
- Moitié des parkings publics en dalles alvéolaires engazonnées

RENFORT MUSCULATION

Salle mutualisée entre les clubs

TENNIS DE TABLE TIR À L'ARC

Salle partagée et vestiaires

COÛT TOTAL : 24 M€ TTC

Financement :

- **Soutien fort de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ain**
- **Autofinancement** (principalement cessions de foncier)
- **Recours à l'emprunt**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

AIN 01 le Département

Zoom sur le budget 2022

Le budget de la commune nouvelle pour l'année 2022 a été voté par le Conseil Municipal le 11 avril 2022.

Il est cependant nécessaire de le situer dans le contexte actuel tant au niveau national qu'international.

D'une part, la crise sanitaire a pesé ces deux dernières années sur les finances communales et continue à dérégler certains équilibres et circuits d'approvisionnement.

D'autre part, le conflit russo-ukrainien se traduit par une inflation des coûts des matériaux, de l'énergie et des denrées alimentaires notamment.

Nul ne peut prédire les effets à long terme de ces crises, c'est pourquoi ce budget 2022 a été élaboré très prudemment.

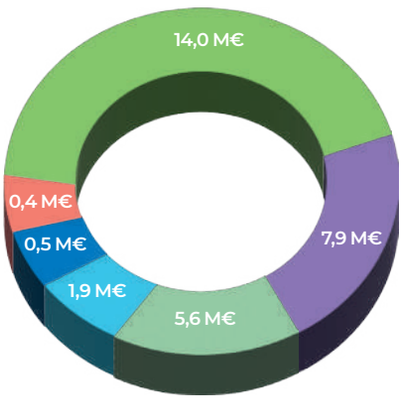

Recettes de fonctionnement

▸ 30,3 M€

14,0 M€ Impôts locaux et taxes
7,9 M€ Dotations et subventions
5,6 M€ Excédent antérieur
1,9 M€ Produits des services, domaine et ventes
0,5 M€ Autres produits de gestion courante
0,4 M€ Divers

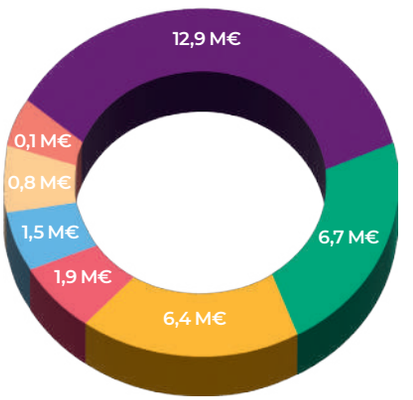

Dépenses de fonctionnement

▸ 30, 3 M€

12,9 M€ Charges de personnel
6,7 M€ Virement en investissement
6,4 M€ Charges à caractère général (eau, électricité, entretien...)
1,9 M€ Amortissement des immobilisations
1,5 M€ Autres charges de gestion courante (subventions aux associations...)
0,8 M€ Charges financières
0,1 M€ Divers

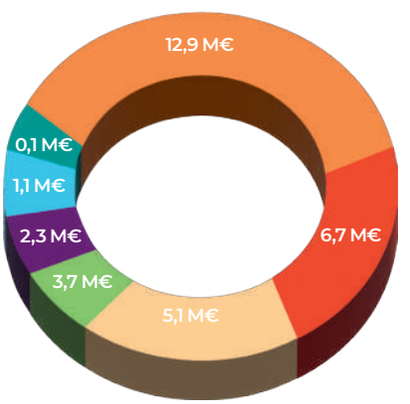

Recettes d'investissement

▸ 33,8 M€

12,9 M€ Excédent 2021
6,7 M€ Autofinancement
5,1 M€ Emprunts et dettes
3,7 M€ Produits de cessions immobilières
2,3 M€ Opérations d'ordre de transfert entre sections
1,1 M€ Dotations, fonds divers et réserves
0,1 M€ Divers

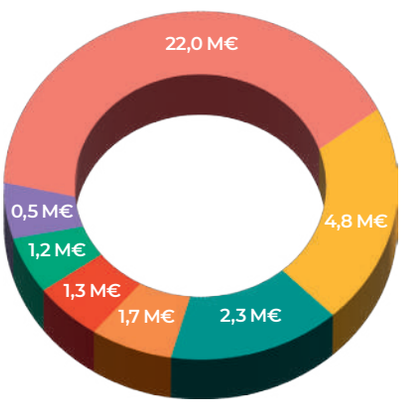

Dépenses d'investissement

▸ 33,8 M€

22,0 M€ Immobilisations en cours
4,8 M€ Immobilisations corporelles
2,3 M€ Opérations patrimoniales
1,7 M€ Emprunts et dettes
1,3 M€ Subventions d'équipements
1,2 M€ Immobilisations incorporelles
0,5 M€ Divers

Les budgets de la Ville sont consultables sur : **www.valserhone.fr/la-ville/finances**

561k€

AUX CÔTÉS DES ASSOCIATIONS

Subventions versées aux associations culturelles, sportives et sociales.

En ligne avec les années antérieures à la crise sanitaire, il témoigne d'un **fort soutien de la commune nouvelle à l'ensemble du tissu associatif**.

À ce soutien financier vient s'ajouter tous les autres moyens (infrastructures, prise en charge des fluides, prêt de matériel, supports de communication...) mis à disposition par la collectivité.

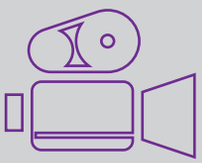

Budget annexe du cinéma

Budget de fonctionnement :
448 023 €

Budget d'investissement :
156 526 €

Taux d'imposition de convergence

La municipalité a adapté ses taux en accord avec les recommandations émises récemment par la Chambre Régionale des Comptes et afin de tendre vers un taux en adéquation avec ceux des communes de taille semblable.

Ainsi les **taxes foncières sur les propriétés bâties** évoluent vers un **taux de convergence de 32,17% pour les 3 communes déléguées à l'horizon 2032**.

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

La Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône-Alpes (CRC) a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la commune pour les exercices 2014 à 2020. Elle a transmis son rapport final le 13 décembre 2021, rapport présenté par le Maire en Conseil Municipal le 31 janvier 2022.

Pour construire son budget 2022, **la municipalité a pris en compte les recommandations de la CRC et s'est imposée une rigueur budgétaire** indispensable pour assurer l'avenir financier de la commune nouvelle et la réalisation d'équipements essentiels sur son territoire.

Le rapport de la CRC est public et disponible sur le site de la CRC ainsi que sur le site de la commune : **www.valserhone.fr/la-ville/conseil/comptes-rendus**

16728 ***Habitants***

311 ***Agents communaux***

1962 ***Enfants scolarisés***

dans les 9 groupes scolaires publics primaires
(maternelle et élémentaire)

Apaisement de la circulation dans le quartier du Nièvre

En 2021, plusieurs actions ont été menées afin de **réduire le trafic de transit** : étude de circulation, mise en place de radars pédagogiques permettant des comptages, enquête de comportements et **recueil des avis des riverains par le biais d'un questionnaire**.

Les nombreuses réponses reçues en retour ont démontré l'intérêt des habitants pour cette problématique et ont permis de finaliser le choix des dispositifs à mettre en place.

Signalétique "STOP ", chicanes et zone 30 seront prochainement installées ou matérialisées.

Extension du Centre Technique Municipal

Ce sont 230 m² qui vont s'ajouter au-dessus du bâtiment actuel du CTM afin de regrouper tous les services techniques sur un site unique :

Cette extension comprend :
- 6 bureaux avec 11 postes de travail
- 1 salle de réunion
- 1 réfectoire

Musinens 2030
Plus d'infos p.9

Village des marques
Plus d'infos p.19

Extension du groupe scolaire de Vouvray

D'une superficie de 295 m2, elle comprend trois espaces pédagogiques, des vestiaires, des blocs sanitaires et des locaux techniques.

Réception finale des travaux : février 2022
Coût total : 750 000 € HT.

Mieux éclairer tout en consommant moins

La municipalité poursuit son investissement dans l'éclairage public. L'objectif est à la fois économique et écologique. Au total, ce sont **64 luminaires LED** qui ont été installés dans la zone triangulaire du **centre-ville de Bellegarde**, délimitée par les rues de la République, Paul Painlevé et Lafayette. Les luminaires déposés les plus récents connaissent une seconde vie dans d'autres secteurs de la ville, toujours dans un souci à la fois économique et durable.

Également, à chaque chantier d'embellissement réalisé sur la commune via l'enfouissement des câbles, la municipalité en profite pour installer un éclairage à LED qui est à la fois plus performant et plus économe. Dernier exemple : **route des Étournelles** avec **11 nouveaux candélabres à LED**.

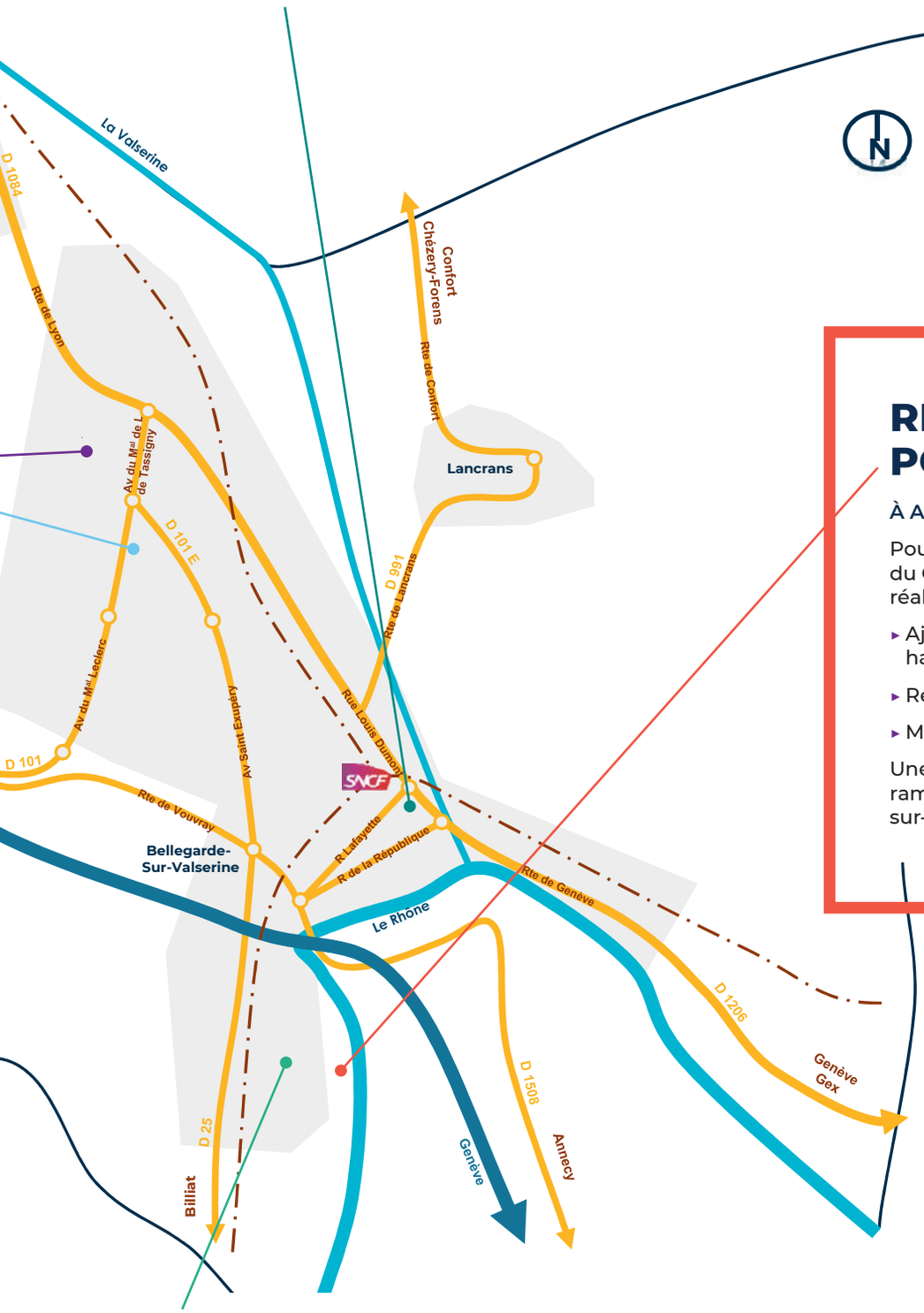

RÉFECTION DU PONTON D'AVIRON

À Arlod, au bord du Rhône

Pour le confort et la sécurité des membres du Club d'Aviron local, des travaux ont été réalisés :

- Ajout de lames bois supplémentaires hautes et basses ;
- Remplacement des liteaux défectueux ;
- Mise en place de bandes antidérapantes.

Une belle saison s'annonce pour tous les rameurs du Club d'Aviron de Bellegarde-sur-Valserine !

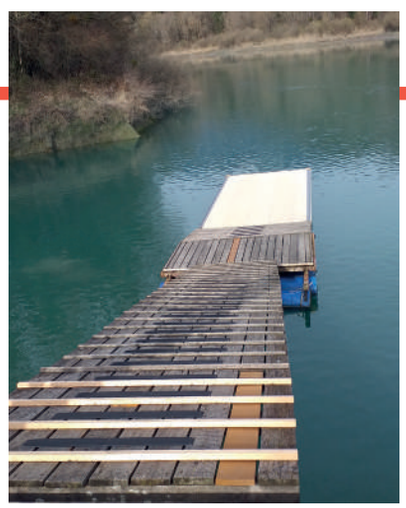

Plaine des Sports d'Arlod

Plus d'infos p.8

ESPACES VERTS

« La préservation de la biodiversité et de notre environnement en général nous impose de nouvelles pratiques dans la gestion de nos espaces publics. Un nouveau défi pour les équipes en charge du cadre de vie ! »

Benjamin VIBERT
Adjoint en charge de l'environnement, des mobilités et du parc de véhicules

Repenser l'entretien sans phytosanitaires

Avec l'**application du"zéro phyto" étendue aux cimetières**, le travail d'entretien de ces espaces publics connaît une révolution qui est loin d'être sans impact. En effet, avec les produits phytosanitaires, il était relativement simple de maintenir les **sept cimetières** de la commune dans un état impeccable.

Sans recours aux désherbants dorénavant interdits, la nature reprend rapidement ses droits, conférant un aspect "négligé" aux sites, notamment au niveau des espaces interstitiels entre les caveaux ne permettant pas le passage de tondeuses ou autres engins volumineux.

La ville va donc **expérimenter d'autres solutions**, comme l'application de vinaigre blanc et de produits de bio-contrôle, le brossage mécanique ainsi que le désherbage manuel.

La municipalité compte sur la **compréhension des administrés** et également sur leur participation en portant une **attention particulière à l'entretien des tombes de leurs proches**.

L'eau, un bien de plus en plus précieux

L'or bleu est devenu un enjeu majeur, également pour le territoire bellegardien. Sur les cinq dernières années, seule 2021 n'a pas fait l'objet d'arrêté de restrictions d'eau pour notre commune. Pour préserver cette ressource essentielle, les services municipaux ont mis en place différentes pratiques pour **réduire l'arrosage des espaces verts** :

▸Le **paillage** consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques ou minéraux pour le protéger et le nourrir. La terre est ainsi protégée du vent et du soleil, ce qui ralentit l'évaporation de l'eau.

▸Les **plantes couvre-sol** remplacent efficacement le paillage. Elles limitent aussi l'entretien des massifs ou des pieds d'arbres et constituent un réservoir pour la microfaune et les insectes pollinisateurs.

▸Les **plantes vivaces** peuvent puiser l'eau en profondeur et se passer d'irrigation une fois implantées, alors que pour obtenir un même effet de fleurissement, les plantes annuelles ont des besoins en eau très supérieurs.

Le saviez-vous ?

Le **fauchage raisonné** est une **méthode d'entretien des bords de route** qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, tout **en respectant la biodiversité des milieux et en réalisant des économies**.

GRANDS PRINCIPES :

- Limiter la hauteur de coupe à 10 cm du sol ;
- Réduire les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers ;
- Repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux.

Performance, sécurité et confort des équipements

La transition énergétique concerne tous les aspects de la vie quotidienne de la commune. Ainsi, les récents progrès observés en terme de batterie autorisent le service des espaces verts à abandonner peu à peu les outils thermiques au profit d'un **outillage électrique professionnel plus performant et ergonomique mais aussi nettement moins bruyant !**

La municipalité a budgété ainsi l'achat de souffleurs, débroussailleuses et autres taille-haies électriques privilégiant le confort des opérateurs comme des riverains tout en assurant des coûts de maintenance et de fonctionnement plus faibles, faisant rimer écologie avec économie !

EN BREF

PETITE ENFANCE

Investissement : 30 000 €

Pour le confort des petites et grandes oreilles

Un **diagnostic acoustique du bâtiment de la grande crèche "Les Mille Pattes"** a été réalisé. Afin de répondre à la nouvelle réglementation de l'ARS (Agence Régionale de Santé), des travaux seront menés cet été avec la **pose de panneaux acoustiques** au plafond et aux murs du hall d'entrée ainsi que dans les salles d'activités.

Les RAM deviennent "Relais Petit Enfance"

Dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, le rôle des Relais Assistants Maternels a été renforcé. Ces derniers évoluent en "Relais petite enfance" (RPE), **services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels**. Leurs missions sont d'accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel, ainsi que d'accompagner les professionnels de l'accueil individuel.

Plus d'infos : RPE de Valserhône, 38 avenue Saint Exupéry, 04 50 56 62 48
rpe@valserhone.fr

SOCIAL

Canicule : un registre pour les plus fragiles

En 2004, le Plan National Canicule est instauré en France afin de définir et mettre en œuvre des actions pour prévenir et limiter les effets sanitaires de la canicule et d'adapter au mieux les mesures de prévention auprès des populations spécifiquement identifiées.

Dans ce cadre, le Centre Communal d'Action Sociale de Valserhône tient à jour un **registre nominatif des personnes âgées et/ou handicapées** de la commune. Du **1er juin au 31 août**, ce registre est utilisé comme outil de **veille téléphonique**.

Vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un de vos proches sur ce registre ? Contactez le CCAS : 04 50 56 80 87 ou
ccas@valserhone.fr

BEL ÂGE

Dans les préparatifs de Noël

C'est l'été et, pourtant, la collectivité s'organise déjà pour les cadeaux de fin d'année destinés aux **seniors de plus de 70 ans**. Cette année, ces derniers auront le choix entre :

- Des **bons d'achat** d'une valeur de 30 euros pour une personne seule et 40 euros pour un couple, utilisables jusqu'à fin 2023.
- Ou un **repas festif** d'une valeur de 30 euros par personne (une participation de 30 euros sera demandée aux conjoints de moins de 70 ans).

Les aînés recensés dans le registre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vont recevoir un courrier avec un **coupon-réponse à retourner avant la fin de l'été.** Vous passez le cap des 70 ans courant 2022 ou vous n'êtes pas recensé dans le registre ? Un formulaire d'inscription est à votre disposition au CCAS, dans les accueils des mairies déléguées ou sur le site internet de la ville.

SCOLAIRE

1er SEPTEMBRE

C'est la rentrée !

Formalités d'inscription : guichetunique@valserhone.fr
Tél. 04 50 56 60 85 ou sur rendez-vous

COMMERCES

Locaux à vendre ou à louer

La ville propose plusieurs espaces commerciaux à la vente ou à la location, en plein centre-ville (Rue de la République) ou au niveau du centre commercial "Le Crédo".

Plus d'infos : Service Affaires Foncières
Tél. 04 50 56 60 79

CULTURE

« Je vous invite à découvrir nos infrastructures culturelles. Valserhône est riche de sa vie culturelle et propose des activités variées et accessibles à tous, alors faites votre choix ! »

Sandra LAURENT-SEGUI
Adjointe en charge de la culture et de l'événementiel

Le conservatoire

Lieu de **formation musicale et théâtrale** agréé par l'Etat et financé par la Municipalité, c'est un espace où chacun peut **apprendre, pratiquer et progresser à son rythme et surtout en prenant du plaisir !**

Il accueille plus de **350 apprentis musiciens ou comédiens**, sans compter les **enfants des écoles et différentes initiatives avec les collèges et le lycée**.

De **nombreux rendez-vous musicaux**, tels que spectacles, concerts, auditions à thèmes, sont organisés tout au long de l'année grâce à la participation volontaire des élèves et à la venue d'artistes.

https://passerelledesarts.valserhone.fr

Jusqu'au 13/07 ou du 29/05 au 15/09 — Nouvelles inscriptions **(en ligne)**

RENSEIGNEMENTS :
crc@valserhone.fr - Tél. 04 50 56 60 88

Samedi 03/09 — Matinée "portes ouvertes"

Lundi 12/09 — Reprise des cours

Les médiathèques

Avec **580 m² dédiés à la Lecture Publique** à travers trois structures, la montée en puissance du réseau de médiathèques valserhônois se poursuit.
Des animations régulières sont proposées pour tous les âges ainsi que des **animations ponctuelles ouvertes au grand public** (participation à "Partir en livre", au Festival BD dans l'Ain...), sans oublier les **accueils de classes et de groupes** (centre de loisirs, petite enfance, ...)

ANIMATIONS RÉGULIÈRES :
- Les Racomptines pour les 0-3 ans
- L'Heure du Conte pour les 4-8 ans
- Le Club Lecture pour ados et adultes
- L'Atelier d'Écriture pour ados et adultes

https://passerelledesarts.valserhone.fr

- **Tarifs : gratuité universelle**
- **33 000 documents (livres, revues et CD musicaux)**

Le théâtre

Anciennement Foyer Jeanne d'Arc, rebaptisé **Théâtre Jeanne d'Arc** lors de sa modification en 1981, le Théâtre Jeanne d'Arc est une salle de spectacles municipale pouvant accueillir jusqu'à **250 personnes**. Vous y trouvez, tout au long de l'année, une programmation de **spectacles professionnels** en tous genres (chanson française, humour, théâtre, spectacle pour enfant...) mais aussi une multitude de **spectacles associatifs**.

La programmation du Théâtre est gérée par l'association **Ar(t) abesques**. Pour accomplir cette mission, la ville met à disposition le lieu ainsi qu'une équipe technique. Ainsi, en proposant chaque année des spectacles accessibles et de qualité, Ar(t)abesques œuvre en faveur du **développement culturel** et de la **sensibilisation du public au spectacle vivant**.

SAISON THÉÂTRALE 2022-2023 :
- Du 14 octobre au 7 avril

www.artabesques.fr

Le bureau de l'association Ar(t)abesques

Le cinéma

Depuis la réouverture des cinémas en mai 2021, plus de 35 000 personnes ont fréquenté les **deux salles** obscures du cinéma municipal **Les Variétés**, apprécié autant pour sa taille humaine que pour sa programmation de qualité.

Le cinéma de Valserhône propose également des évènements tels que les éditions hiver et été de **"Montagne en Scène"** et participe au **Printemps du Cinéma** et à la **Fête du Cinéma**.

Plus que jamais la salle de cinéma reste un lieu d'émotion collective !

www.lesvarietes.fr

Suivez également les actualités du cinéma sur sa page Facebook.

ÉVÉNEMENTS

Nouveauté !

Festival “Tous en scène“

Du 30 août au 03 septembre, un nouvel événement arrive à Valserhône.
La ville vous propose une semaine d’animations et d’échanges autour du sport, de la culture et de la solidarité : démonstrations, spectacles, rencontres avec les associations de la ville.

Mardi, la semaine de festivités commencera au Centre Jean Marinet avec une **exposition photos** proposée par le Club Photos de l’association ActiVals, puis rendez-vous au stade Gérard Armand pour des **démonstrations extérieures** de plusieurs clubs sportifs valserhônois.

Cette première journée se terminera par la **projection d’un film** au cinéma Les Variétés, suivie d’une **conférence-débat sur le thème des stéréotypes et du handicap dans le domaine du sport.**

Le mercredi, ce sera le tour des **démonstrations sportives en intérieur** au Centre Sportif Antoine Jacquet.

Et, point d’orgue de la semaine, retrouvez le samedi les **associations valserhônoises** sur les berges du Rhône ainsi que le spectacle **“De Cuyper vs De Cuyper“** au complexe sportif Marcel Berthet.

Concert Scoop Music Tour

Envie de danser, chanter ? De partager un moment festif en famille ou entre amis sur la place Carnot ? Venez découvrir les artistes du moment et de nouveaux sons ! La seconde édition du concert Scoop Music Tour revient le **mardi 12 juillet** et c’est l’événement à ne pas manquer à Valserhône !

Organisé en collaboration avec Radio Scoop, cet évènement phare de la vie culturelle locale accueille chaque année un plateau d’artistes varié : **Black M, Keen’V, Jérémy Frerot, Charlie Winston, Yanns, Willy William, Alliel, Joyce Jonathan, Ridsa, Marghe, Céphaz, Mentissa** et **La Petite Culotte** vous attendent !

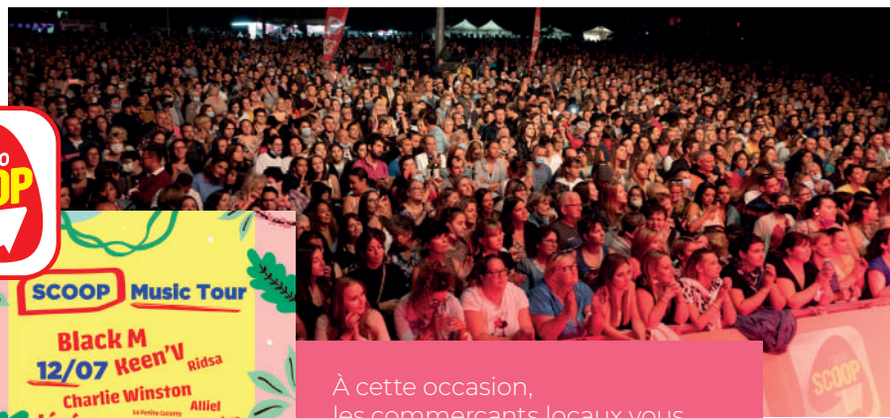

À cette occasion, les commerçants locaux vous accueilleront dans l’espace concert ainsi qu’en cœur de ville piétonnisé.

Code Source

Les rendez-vous artistiques du Rhône à Valserhône

L’opération **Code Source**, portée par l’agence Bipolar, en collaboration étroite avec la ville, les médiathèques, le Centre de Loisirs et des associations locales, s’implante à Valserhône !

Ce programme artistique dédié au Rhône réunit une dizaine de projets imaginés par des artistes pour venir **questionner notre rapport au Rhône et à ses inondations**. Durant l’année, ils ont exploré le territoire, à la rencontre des habitants, du fleuve, de son histoire et de ses usages.

Du 02 au 04 septembre, ils vous donnent rendez-vous le long des berges, en parallèle du Festival “Tous en scène“, pour partager leurs créations : **réalité virtuelle, concert live, installations vidéo, balades sonores**... Venez découvrir ce programme inédit !

Code Source s’inscrit dans le cadre du volet Culture du Risque Inondation et Éducation au Territoire du Plan Rhône et Saône.

Retrouvez le programme complet des événements de la ville en page 23 et sur www.valserhone.fr

IMMERSION AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN (CCPB) QUI INCLUT LA VILLE DE VALSERHÔNE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

- **SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale) : objectifs de développement du territoire pour les vingt prochaines années.
- **PLUiH** (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et d'Habitat) : règles pour aménager et construire.
- **Maison de l'Urbanisme** : instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Office de Tourisme **Terre Valserine**.
- Centre aquatique **ValséO**.
- **Dinoplagne®** (voir ci-contre).
- Aménagement et entretien des **sites et sentiers majeurs**.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Régie des Eaux du Pays Bellegardien

GESTION DES DÉCHETS

- Collecte et traitement des déchets ménagers et du tri sélectif.
- Gestion des conteneurs et des cartes d'accès aux déchetteries.
- Gestion des déchetteries.
- Recyclerie (dépôt d'objets réutilisables).

PÔLE SENIORS ET SANTÉ

-**Centre Local d'Information et de Coordination** (CLIC) gérontologique.
- Santé : contrat local de santé.

COMPÉTENCES ET SERVICES DE LA CCPB

EMPLOI ET FORMATION

Maison de l'Emploi, de l'Economie et de la Formation (MEEF) :
- **Centre associé du Pays Bellegardien de la Cité des Métiers du Grand Genève** : conseil et orientation liés à la vie professionnelle.
- **France Services** : facilite les relations des usagers avec les organisations et organismes publics.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENT

- **Plan Climat Air Énergie Territorial** (PCAET).
- Accompagnement à la rénovation énergétique des particuliers : **REGENERO**.
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) / **rivières sauvages**.
- Santé : contrat local de santé.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Au sein de la **pépinière d'entreprises** :
- Accompagnement, aide dans l'implantation d'entreprises ou la recherche de locaux professionnels.
- Location d'ateliers pour la création d'entreprises.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

- **Police municipale intercommunale**.
- Fourrière automobile.

ÉGALEMENT

- Gestion de la **fourrière animale** intercommunale.
- Aménagement, entretien et gestion des **aires d'accueil des gens du voyage**.
- Création, aménagement, entretien et gestion des **zones d'activité économique**.

Le saviez-vous ?

ÉTAT → RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES → DÉPARTEMENT DE L'AIN → COMMUNE DE VALSERHÔNE

ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

C'est un **Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)** regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.
Les communautés de communes exercent ainsi en lieu et place des communes membres un certain nombre de compétences définies par la loi et par leurs statuts. Il existe actuellement un peu moins de 1 000 communautés de commune en France.

12 communes

226 km²

22000 habitants

Des projets majeurs pour le territoire

DINOPLAGNE®, PROTECTION ET VALORISATION D'UN PATRIMOINE UNIQUE

Après la **découverte des pistes de dinosaures de Plagne** en 2009 et les 3 campagnes de fouilles achevées en 2012, le site a été ouvert au public durant les saisons estivales 2015 et 2016.
Ensuite, afin d'éviter la dégradation des empreintes, il a été décidé de réaliser des **travaux de protection pérenne et de valorisation**.

Ce projet, porté par la CCPB, visait à accroître l'attractivité du territoire et à contribuer au développement d'un tourisme durable au sein du Massif du Jura. Ainsi, le site a été mis en valeur par des outils scénographiques modernes pour une visite et une découverte ludo-pédagogiques.

Le bâtiment "canopée" (construction en bois local), d'une architecture atypique, dont l'intégration a été particulièrement travaillée, constitue une vraie curiosité. Dinoplagne® vous attend !
www.dinoplagne.fr
Saison 2022 : Ouvert au public du 25 mai jusqu'au 18 septembre.
Réservation obligatoire.

Village de marques Ouverture prévue fin 2023

Ce projet, dont les travaux de terrassement ont commencé en mars 2022, viendra compléter l'offre commerciale et permettra d'attirer de nombreux visiteurs. Il **dynamisera l'attrait touristique et commercial du Pays Bellegardien**. Il faut souligner qu'il n'a aucunement vocation à entrer en concurrence avec le commerce local, bien au contraire. La CCPB va travailler avec les collectivités, commerçants et artisans afin de permettre aux visiteurs de découvrir toute la richesse du territoire et plus particulièrement les commerces et artisans locaux.

https://alpes.thestyleoutlets.fr/fr

Infos pratiques

Services communautaires

Siège de la CCPB
Lundi - Mardi - Mercredi
9h00-12h00
Jeudi - Vendredi 13h30-17h30
35 Rue de la Poste
Châtillon-en-Michaille
Tél. 04 50 48 19 78
info@ccpb01.fr
www.ccpb01.fr

Maison de l'Urbanisme du Pays Bellegardien
195 Rue Santos Dumont
Châtillon-en-Michaille
Tél. 04 50 48 71 63
maison.urbanisme@ccpb01.fr

Régie des Eaux du Pays Bellegardien
177 Rue Santos Dumont
Châtillon-en-Michaille
Tél. 04 50 13 87 70
accueil@eauxpaysbellegardien.fr

CLIC du Pays Bellegardien
5 Rue des Papetiers
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 48 71 64
poleseniorsante@ccpb01.fr

Maison de l'Emploi, de l'Économie et de la Formation (MEEF)
9 Rue des Papetiers
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 56 87 49
meef@ccpb01.fr

Office de Tourisme Terre Valserine
71 Rue de la République
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 48 48 68
www.terrevalserine.fr

ValséO
268 Rue Antoine Jacquet
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 59 13 00
www.vert-marine.info/valseo

Police municipale intercommunale
4 Rue de la Perte du Rhône
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 56 60 77

Expression des groupes d'élus représentés au Conseil Municipal de la ville de Valserhône

LISTE MAJORITAIRE

Valserhône, un défi, une ambition commune.

Les premiers défis relevés et une ambition intacte.

Depuis les élections municipales de mars 2020, les défis ont été nombreux et inattendus. Comme toutes les collectivités, nous avons dû faire face à la crise sanitaire du Covid qui a complètement bouleversé les priorités de l'action communale, mis en suspens les projets municipaux et impacté les ressources humaines de la ville. D'où ce constat partagé de deux années tronquées et le sentiment que le mandat 2020-2026 commence enfin à se normaliser depuis ce printemps 2022.

Pendant cette crise, l'effort municipal s'est concentré sur trois axes : tout d'abord, la santé avec la mise à disposition du centre Jean Marinet en tant que centre de dépistage et de vaccination ainsi que de moyens administratifs, techniques et humains conséquents. Également l'enfance avec un soutien continu aux structures d'accueil et aux groupes scolaires. Et enfin, nous avons mené différentes actions en faveur du commerce local si important pour notre commune, notamment sous la forme de l'opération "J'achète local".

Dans le domaine de la santé, notre équipe s'investit pour mettre en place des solutions pratiques en réponse au désert médical qui gangrène petit à petit notre territoire. Face à l'inactivité de l'État, nous avons ouvert un nouvel espace dédié à la santé, le Centre Ampère, en centre-ville de Bellegarde-sur-Valserine, en collaboration avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Usses-Valse-Rhône. Dans ce centre, les Valserhônois ont dorénavant accès à une cabine de télémédecine, financée par le Département de l'Ain.

Outre le projet de la Plaine des Sports d'Arlod dont les travaux viennent de débuter, notre priorité pour ces quatre prochaines années de mandat se concentre sur les services à la population. Conserver un service public de qualité, accessible par tous, telle est notre ambition. Cette volonté inclut l'ensemble des services à la population, et notamment la petite enfance, le scolaire, le périscolaire, le parascolaire, la jeunesse, la famille, les aînés ainsi que la restauration collective.

Pour renouer le lien avec vous après ces longs mois de crise sanitaire, nous développons les supports de communication de la ville (nouveau magazine municipal, compte instagram, lancement d'une newsletter cet automne...). Aussi nous nous engageons dans une démarche de concertation. Des initiatives vont être lancées dans ce sens et nous nous réjouissons d'ores et déjà de partager avec vous ces moments d'échanges.

LISTE MINORITAIRE

Valserhône avec vous, une passerelle pour l'avenir.

L'occasion nous est donnée pour la seconde fois de communiquer avec vous, Valserhônoises et Valserhônois.

Notre groupe a connu quelques changements depuis son arrivée au conseil municipal mais il n'a jamais cessé de fonctionner et de répondre présent !

Qui sommes-nous ?

Trois femmes, trois hommes, d'horizon et de quartiers différents : Frédérique ODEZENNE, Christiane RIGUTTO, Marielle BERGERET, Anthony GENARRO, Jean-Yves GAY, Sead KONJEVIC, répartis dans les 11 commissions permanentes, les commissions légales et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

6 élus, une voix dans chaque commission, 6 voix à l'unisson en conseil municipal !

Nos actions, nos engagements

Lors des commissions et en séances de conseil municipal, notre rôle est de rester vigilant et fidèle à nos convictions tout en étant ouverts à la discussion ce qui nous demande implication et application pour appréhender les sujets et apporter notre éclairage, dans un esprit constructif. Par ailleurs, nous sommes sensibles à l'analyse rendue par la Cour Régionale des Comptes.

La plaine de Jeux

Nous n'adhérons toujours pas au projet Plaine de jeux d'Arlod. Nous restons persuadés que sa construction puis son fonctionnement gèleront pour plusieurs années l'avènement d'autres projets et entameront la capacité de la ville à entretenir ses équipements : bâtiments, voies de communication...

Les écoles

Nous craignons tout particulièrement que la Plaine de jeux se réalise au détriment de l'Éducation. En effet, l'état des bâtiments scolaires de la ville-centre nous interpelle. Les conditions dans lesquelles les écoliers Bellegardiens évoluent chaque jour sont devenues préoccupantes dans des locaux vieillissants, aux abords étriqués. Il nous faut agir ! Nous pensons qu'il est urgent d'entreprendre un plan de réorganisation, restructuration, construction de nos écoles afin de les inscrire dans notre siècle et de les installer dans un environnement attractif.

Sur le sujet des écoles Bellegardiennes - majeur à nos yeux- et sur tout autre sujet de Valserhône, nous sommes à votre écoute ; venez nous rencontrer.

Mesdames Bergeret, Odezenne, Rigutto et Messieurs Gay, Gennaro, Konjevic

BIBI, LE BASKET ET LE BÉNÉVOLAT

Véritable pilier du club local de basketball, Catherine BILLON, mieux connue sous le surnom affectueux de "Bibi", est un modèle de longévité dans le monde du bénévolat bellegardien.

Ce sont ses parents, tous les deux sportifs, qui lui ont donné le goût du sport, du bénévolat et de l'engagement sportif sous toutes ses facettes. En effet, Bibi a multiplié les casquettes : **joueuse, dirigeante, entraîneur et arbitre**, elle a coché toutes les cases du parfait parcours dans un club sportif. Licenciée depuis 1965 aux **EVB Basketball (Enfants de la Valserine Bellegarde)**, elle y est toujours active en tant que secrétaire du club et reste élue au Comité de l'Ain de basketball.
Honorée des médailles d'or qu'elle a reçues, Bibi insiste sur **le respect, première valeur à transmettre aux jeunes**. Elle adresse également un appel à tous pour **s'engager durablement dans le bénévolat.**

> **Le don de soi et de son temps représente si peu par rapport aux amitiés nouées, aux échanges et au partage des valeurs.**

- 2002 : médaille d'or de la Ligue Régionale du Lyonnais de Basketball
- 2010 : médaille d'or de la Fédération Française de Basketball
- **2021 : médaille d'or du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif**

Zoom sur un service de la collectivité : les Finances

Le service Finances de la ville de Valserhône est commun avec celui de la Communauté de Communes du Pays Bellegardien (CCPB). Il est actuellement composé d'un directeur financier et de cinq agents comptables.
Un des temps forts de l'année pour le service est la préparation des budgets qui commence environ six mois avant le vote de ceux-ci par les élus. Ce vote doit se tenir avant mi-avril et être précédé d'un débat d'orientations budgétaires.

Le service assure le suivi des budgets des deux collectivités. Il veille à la bonne planification des dépenses par les différents services, assure la saisie des factures et la gestion des recettes et des investissements. Il travaille en étroite collaboration avec le Centre des Finances Publiques d'Oyonnax qui se charge d'effectuer les dépenses si tous les éléments sont conformes et justifiés.

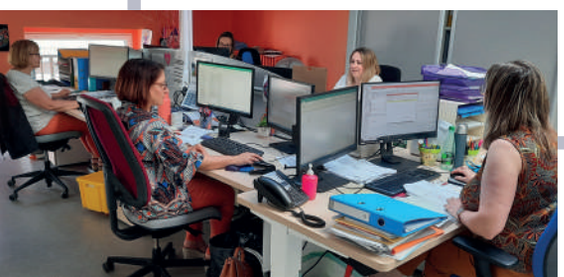

HOMMAGE

Jean ROBIN

02-08-1929 / 22-01-2022

Par Régis Petit, Maire de Valserhône

"Comme beaucoup d'hommes et de femmes nés à la fin des années 20 et dont la guerre a confisqué l'adolescence, Jean avait délibérément choisi d'être heureux ! Son regard malicieux, son empathie, sa qualité d'écoute, son envie irrépressible d'aller de l'avant et de croquer la vie à pleines dents n'étaient donc que la conséquence de ce choix fondamental.

J'ai découvert Jean au printemps 1995 dans l'équipe municipale de Gérard Armand qui lui avait confié, c'était son expression, le Ministère de la Culture. Dès les premières semaines, nous avions tous compris que Jean était, en tout point, l'homme de la situation. A partir de là, ce fut un festival !

De la bande dessinée à l'Ensemble harmonique, de l'école de musique aux deux jumelages avec Bretten et Saint Christophe, de l'OMCB au cinéma municipal, il n'est pas un sujet que Jean n'ait pas défendu avec force et détermination.

Je n'oublierai pas non plus d'évoquer son château de Musinens, pour lequel il a dépensé une énergie folle, comprenant avant tout le monde l'extraordinaire potentiel de ce site historique et culturel.

Pendant treize années, Jean a magnifié la fonction dans chacune de ses interventions. Chacun de ses discours était attendu puis salué. En réalité l'homme et l'élu ne faisaient plus qu'un."

Votre ville recrute !

Toutes les offres d'emploi sur **www.valserhone.fr**

Titres d'identité

Vous pouvez effectuer votre première demande ou renouvellement auprès de la mairie déléguée de Bellegarde-sur-Valserine ou dans n'importe quelle mairie disposant d'un dispositif de recueil.

QUELQUES CONSEILS :

- Rendez-vous sur le site **www.ants.gouv.fr** pour compléter préalablement votre demande en ligne et acheter votre timbre électronique.
- Consultez attentivement la liste des pièces justificatives à apporter.
- Pensez à prendre votre rendez-vous bien en avance en consultant le site de la mairie **www.valserhone.fr**. En raison d'une forte demande et ce, sur toute la France, le délai pour obtenir un rendez-vous peut être long.

Logement social

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville a pour mission la politique du logement et de l'habitat. Il est **guichet unique d'enregistrement des demandes** de logement social.

COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE ?

- En ligne sur www.demande-logement-social.gouv.fr
- Via le formulaire papier à soumettre au CCAS.

OÙ EST ENREGISTRÉ VOTRE DOSSIER ?

Le **Système d'Enregistrement National (SNE)** est la base de données commune à la ville et aux bailleurs.

COMMENT SONT ATTRIBUÉS LES LOGEMENTS ?

Une **commission de proposition de logements** a lieu toutes les deux semaines. Elle regroupe le CCAS, les bailleurs sociaux, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et les assistants sociaux du Département. Cette commission a pour but de positionner les dossiers sur les logements mis à disposition par les bailleurs. **Cette commission et le CCAS ne sont en aucun cas décideurs des attributions**. Une fois le dossier proposé, il est présenté en Commission d'Attribution de Logement (CAL) : c'est cette instance qui décide de chaque attribution.

L'urbanisme se modernise !

Depuis le 1er janvier 2022, vos **demandes d'autorisation d'urbanisme** (déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager et autres) peuvent s'effectuer **sous forme dématérialisée**.

Déposez votre dossier sur le site **https://portail.siea-sig.fr/sve**

Néanmoins, le dépôt reste possible en version papier.

Où trouver le ValserhôneMag ?

Le magazine est distribué par les services de La Poste dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Valserhône. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez en informer le Service Communication : **communication@valserhone.fr**

Retrouvez également le ValserhôneMag dans les différentes infrastructures municipales (mairies déléguées, médiathèques, conservatoire, centre Jean Marinet, maison de quartiers de Musinens...) et chez certains commerçants de la ville, ou en version numérique sur **www.valserhone.fr**

Mairie déléguée de Bellegarde-sur-Valserine

34 Rue de la République
Bellegarde-sur-Valserine

Accueil et État Civil
Tél. 04 50 56 60 60
etatcivil@valserhone.fr
Lundi - Mercredi - Vendredi
9h00-12h00 / 13h30-17h00
Mardi 9h00-12h00 / 13h30-17h30
Jeudi 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Samedi 9h30–12h00
(RDV titres d'identité uniquement)

Solidarité et Social
Tél. 04 50 56 80 87
social@valserhone.fr

Éducation et Scolarité
Tél. 04 50 56 60 84
guichetunique@valserhone.fr

Mairie déléguée de Châtillon-en-Michaille

35 Rue de la Poste
Châtillon-en-Michaille
Tél. 04 50 59 74 94
accueilchatillon@valserhone.fr
Lundi - Mardi - Mercredi
8h30-12h00
Jeudi - Vendredi 13h30-17h00

Mairie déléguée de Lancrans

25 Grande Rue - Lancrans
Tél. 04 50 48 15 88
accueillancrans@valserhone.fr
Mardi - Jeudi - Vendredi
08h30-12h00
Mercredi 14h00-17h00

Services décentralisés

Services Techniques
Centre Technique Municipal (CTM)
965 Rue Santos Dumont
Châtillon-en-Michaille
Tél. 04 82 53 94 74
ctm@valserhone.fr

Urbanisme
Maison de l'Urbanisme Intercommunale
195 Rue Santos Dumont – Châtillon-en-Michaille
Tél. 04 50 48 71 63
maison.urbanisme@ccpb01.fr

Sports – Événementiel – Vie associative – Location de salles
Centre Jean Marinet
8 Ruelle des Arts
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 56 05 92
cjm@valserhone.fr
evenementiel@valserhone.fr

Police Municipale Intercommunale
4 Rue de la Perte du Rhône
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 56 60 77
Accueil du public :
Lundi au vendredi
8h30-12h00 / 13h30-17h00

Numéros utiles

Gendarmerie : **17**
Pompiers : **18** ou **112**
SAMU : **15** ou **112**
Pharmacie de garde : **32 37**

Infrastructures culturelles

Médiathèque Louis Miraillet
Passerelle des Arts, Place Charles de Gaulle, Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 56 60 89
mediatheque@valserhone.fr

Bibliothèque Le Coin Lecture
Pôle Culturel, 671 Rue Aimé Bonneville, Châtillon-en-Michaille
Tél. 04 50 59 77 34
mediatheque.chatillon@valserhone.fr

Bibliothèque de Lancrans
2 Route de la Fromagerie, Lancrans
Tél. 09 72 66 36 70
biblio.lancrans@k-net.fr

Conservatoire à Rayonnement Communal
Passerelle des Arts
Place Charles de Gaulle
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 56 60 88
crc@valserhone.fr

Cinéma municipal Les Variétés
42 Rue de la République
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 48 65 04
www.lesvarietes.fr

Théâtre municipal Jeanne d'Arc
9 Ruelle des Arts
Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 48 23.21
www.artabesques.fr

JUILLET

Du dimanche 03 au mercredi 06
FÊTE DU CINÉMA
Cinéma Les Variétés
4€ la séance
www.lesvarietes.fr

Mardi 05 I 20h I
CONCERT SYMPHONIQUE
Concert du Conservatoire à Rayonnement Communal
Espace Louis Chanel
(*Théâtre Jeanne d'Arc) - Gratuit

Mercredi 06 I De 14h à 17h I
PARTIR EN LIVRE
Parvis de la Place Charles de Gaulle
(*Passerelle des Arts) – Gratuit
Infos : 04 50 56 60 89

Vendredi 08 I 22h30 I
CINÉMA PLEIN AIR
"Les Minions – Il était une fois Gru"
Théâtre de verdure du Centre de Loisirs (*Cinéma Les Variétés)
Gratuit – À partir de 6 ans
Dans la limite des places disponibles

Mardi 12 I 20h30 I
CONCERT SCOOP MUSIC TOUR
Dès 18h : centre-ville piétonnisé et ouverture de l'espace concert
Place Carnot – Gratuit
Navettes gratuites
Infos : 04 50 56 05 92

Mercredi 13 I De 14h à 17h I
PARTIR EN LIVRE
Étang du Nièvre
(*Bibliothèque de Châtillon) - Gratuit
Infos : 04 50 56 60 89

Mercredi 13
FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE
Espace Louis Chanel :
Dès 18h : apéritif et restauration avec les pompiers
20h30 : concert de l'Ensemble Harmonique, sur le thème "années 80"
23h : bal des pompiers
Berges du Rhône,
Place Henri Dunant :
22h30 : feu d'artifice "Bienvenue dans les années 80" - Gratuit

Mercredi 20 I De 14h à 17h I
PARTIR EN LIVRE
Sur les hauts de Bellegarde
Parc du Crédo (*Maison des Quartiers - Musinens) - Gratuit
Infos : 04 50 56 60 89

Vendredi 22 et Samedi 23
FESTIVAL "CRI DE LA GOUTTE"
Menthières
Infos et billetterie :
www.cridelagoutte.fr

AOÛT

Mardi 02 I 21h30 I
CINÉMA PLEIN AIR
"OSS 117 – Alerte rouge en Afrique Noire"
École de Lancrans - Gratuit

Du mardi 30 août au samedi 03 septembre
FESTIVAL "TOUS EN SCÈNE"
Semaine d'animations et d'échanges autour du sport, de la culture et de la solidarité.
Démonstrations, spectacles, rencontres avec les associations de la ville - Gratuit

SEPTEMBRE

Du vendredi 02 au dimanche 04
CODE SOURCE
Les rendez-vous artistiques du Rhône à Valserhône
Berges du Rhône : Espace Louis Chanel et Place Henri Dunant
Gratuit

Vendredi 23
LA NUIT EST BELLE
Sensibilisation à la pollution lumineuse dans le Grand Genève
En collaboration avec le Pôle Métropolitain du Genevois Français
Infos : www.lanuitestbelle.org

OCTOBRE

Samedi 08
SPECTACLE "LES QUIDAMS"
Spectacle dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable
Gratuit

Vendredi 14
SPECTACLE CIRQUE "SI TU N'ÉTAIS PAS LÀ"
Cie Dos Mundos Al Arte
Théâtre Jeanne d'Arc
Infos et billetterie :
www.artabesques.fr

NOVEMBRE

Vendredi 04
CONCERT MARION ROCH
Théâtre Jeanne d'Arc
Infos et billetterie :
www.artabesques.fr

Samedi 26 et dimanche 27
FESTIVAL "BD DANS L'AIN"
Centre Jean Marinet
Infos et tarifs : www.bddanslain.fr

Crédit photo : Miss Prickly

DÉCEMBRE

Vendredi 02
SPECTACLE HUMOUR WALY DIA "ENSEMBLE OU RIEN"
Théâtre Jeanne d'Arc
Infos et billetterie :
www.artabesques.fr

Vendredi 16
FESTIVAL "MONTAGNE EN SCÈNE"
Cinéma Les Variétés
Tarif unique : 16 €
www.lesvarietes.fr

Samedi 17 et dimanche 18
FESTIVITÉS D'HIVER
Gratuit

Petite restauration et buvette

Agenda sous réserve de modifications, des conditions climatiques et du protocole sanitaire en vigueur.

* Site de repli en cas de météo défavorable

La municipalité remercie :
- **La Compagnie Nationale du Rhône (CNR)**
- **la Régie Départementale des Transports de l'Ain (RDTA)**
- **Jean Lain Mobilité**
- **Groupama Bellegarde**
- **Radio Scoop**

FESTIVAL TOUS EN SCÈNE

Valserhône

30 Août - 03 Septembre 2022

Semaine d'animations et d'échanges autour du sport, de la culture et de la solidarité : démonstrations, expositions, spectacles, ciné-conférence, rencontres avec les associations de la ville

Service Evénementiel
evenementiel@valserhone.fr
04 50 56 05 92
www.valserhone.fr
Suivez-nous sur :

Exclusivité 2022 : CODE SOURCE, les rendez-vous artistiques du Rhône à Valserhône, du 02 au 04 septembre

CNR · Jean Lain Mobilités · Transports Ain La Région · Sorgia FM la radio la plus proche de chez vous

VALSERHÔNE
Ma ville par nature